

# Guide d'évaluation des risques



## Commerces de gros

Marché d'Intérêt National

*Ce guide a été réalisé par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie et les professionnels du Marché d'Intérêt National de Nantes. Plusieurs activités de commerce de gros étaient représentées : fruits et légumes, fleurs, poissons et crustacés.*

*Il comprend :*

- les principes de l'évaluation des risques,*
- une méthode simple d'évaluation,*
- la liste des unités de travail les plus fréquentes dans votre activité,*
- un exemple de « grille » d'évaluation pour une unité de travail,*
- quelques exemples de dangers et de mesures de prévention,*
- une grille d'évaluation vierge à photocopier pour vous permettre de rédiger votre « document unique ».*

# PRINCIPES

*Le décret du 5 novembre 2001 impose aux entreprises de réaliser l'évaluation des risques professionnels et de la formaliser dans un document unique (support papier ou informatique).*

*Il ne s'agit que d'une étape dans un processus global précisé par la loi du 31 décembre 1991.*

*Quelle que soit la méthode employée par l'entreprise pour évaluer ses risques professionnels, la clé du succès passe par le respect de quelques principes de base.*

## **L'évaluation n'est pas une fin en soi**

*L'évaluation des risques professionnels sert à planifier des actions de prévention dans l'entreprise, en tenant compte des priorités.*

## **La maîtrise de l'évaluation appartient à l'entreprise**

*Même si vous avez recours à des conseils extérieurs, les décisions finales et les mesures à prendre pour maîtriser vos risques vous appartiennent.*

## **L'évaluation des risques est une démarche collective**

*Les salariés eux-mêmes sont souvent les mieux placés pour connaître les situations dangereuses. Il est donc nécessaire de les associer à la démarche pour mieux prendre en compte la réalité du travail.*

## **L'évaluation n'est pas une démarche éphémère**

*L'évaluation doit être continue dans l'entreprise et faire l'objet de mises à jour annuelles ou à l'occasion de modification de la production, d'agrandissement des locaux, ...*

## **Vocabulaire**

Dommmage :

Lésion ou atteinte à la santé

Danger :

Cause capable de provoquer un dommage

Situation dangereuse :

Salarié en présence d'un danger

Risque :

Combinaison de la gravité des dommages potentiels et de la fréquence d'exposition des salariés à un danger

# MÉTHODE



## Faire l'inventaire

des unités de travail dans l'entreprise (postes, familles de postes, métiers ou lieux de travail...).

## Identifier

les situations dangereuses liées à chaque unité de travail.

## Estimer

pour chaque situation dangereuse :

### La gravité des dommages potentiels

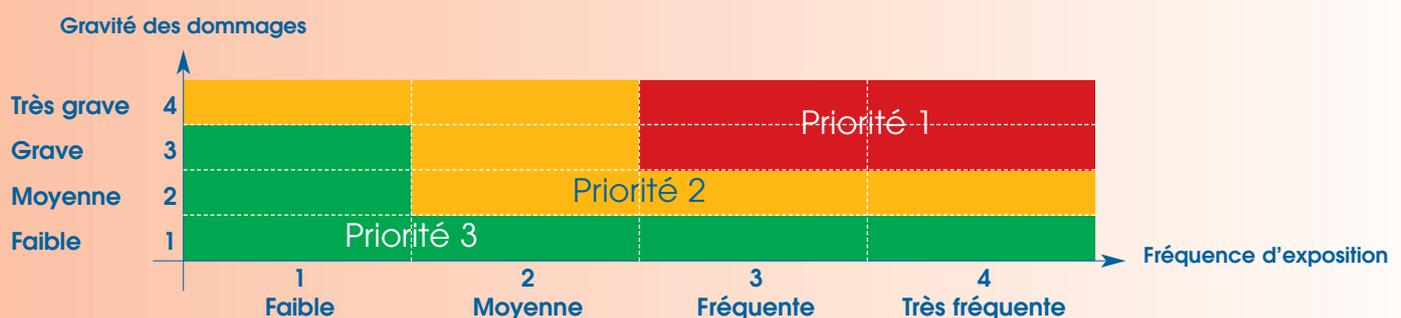
- |               |  |
|---------------|--|
| 1. Faible     | Accident ou maladie sans arrêt de travail                |
| 2. Moyenne    | Accident ou maladie avec arrêt de travail                |
| 3. Grave      | Accident ou maladie avec incapacité permanente partielle |
| 4. Très grave | Accident ou maladie mortel                               |

### La fréquence d'exposition des salariés aux dangers

- |                   |   |
|-------------------|---|
| 1. Faible         | Exposition de l'ordre de une fois par an      |
| 2. Moyenne        | Exposition de l'ordre de une fois par mois    |
| 3. Fréquente      | Exposition de l'ordre de une fois par semaine |
| 4. Très fréquente | Exposition quotidienne ou permanente          |

## Hiérarchiser

les risques pour déterminer les priorités du plan d'actions :



## Remarques

Pour démarrer votre réflexion, vous pouvez examiner les maladies, accidents et incidents survenus dans votre entreprise. Les échelles de gravité et de fréquence sont données à titre indicatif et peuvent être adaptées en fonction de l'activité et de la taille de l'entreprise. À titre d'exemple, une grille d'évaluation renseignée est proposée. Vous pouvez vous inspirer de cet exemple pour rédiger votre document unique.

# UNITÉS DE TRAVAIL

# ET PRINCIPAUX RISQUES

---

## Liste des unités de travail

---

- 1 Réception, préparation, expédition des produits
- 2 Commercial de carreau
- 3 Conducteur - livreur
- 4 Administratif, télévendeur
- 5 Agréeur - contrôle qualité
- 6 Atelier de conditionnement

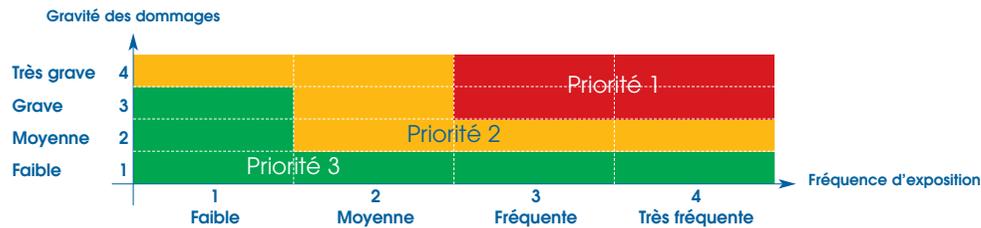
---

## Liste des principaux risques

---

Risque de chutes de plain pied .....	page 6
Risque de chutes de hauteur .....	page 6
Risque routier .....	page 6
Risque lié à la manutention manuelle .....	page 7
Risque lié aux circulations et aux déplacements .....	page 7
Risque lié à l'organisation du travail .....	page 8
Risque lié aux effondrements et aux chutes d'objets .....	page 8
Risque lié aux produits allergènes et toxiques .....	page 8
Risque d'incendie et d'explosion .....	page 9
Risque lié au manque d'hygiène .....	page 9
Risque lié à l'électricité .....	page 9
Risque lié aux machines et aux équipements .....	page 10
Risque lié aux ambiances thermiques et climatiques .....	page 10
Risque lié au manque d'éclairage .....	page 10
Risque lié à l'intervention d'entreprises extérieures .....	page 11
Risque lié aux livraisons .....	page 11
Risque lié aux agents biologiques .....	page 11

# GRILLE D'ÉVALUATION



Unité de travail :

Préparateur de commande

Date :

20/09/05

Rédacteurs :

Y. DURAND et M. DUPONT

Nbre de salariés :

5

Situations dangereuses	Dommages éventuels	Risques		Niveaux priorité	Mesures de prévention	
		Gravité	Fréqu.		existantes	à proposer
Vitesse chariots élevée.	Renversement piétons.	4	4	1	Formation cariste.	Respect de la vitesse autorisée.
Circulation « anarchique » des engins.	Choc, heurt et renversement piétons.	4	3	1	Girophare, klaxon, éclairage.	Plan de circulation. Marquage au sol.
Conduite transpalettes non maîtrisée.	Traumatisme pied-cheville.	3	2	2	Chaussures de sécurité.	Formation interne.
Port de charges lourdes.	Traumatisme dosso-lombaires.	3	4	1	Formation au port de charges.	Respect des gestes.
Palettes très hautes.	Chute et traumatisme.	2	3	2	Répartir les palettes en deux à la réception.	Plate-forme roulante de manutention.
Manutention répétée de charges.	Trouble musculo-squelettique.	2	4	2	Organisation du travail.	Hygiène de vie : - respect des heures de repos, - boire régulièrement de l'eau.

## Le RISQUE de chutes de plain pied

### dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Sol encombré, déchets produits, déchets palettes, liens de cerclage
- ✗ Sol mouillé, eau résiduelle de lavage
- ✗ Sol défectueux, glissant
- ✗ Manque d'éclairage
- ✗ Dénivellation des sols

### Exemples

### mesures de prévention

- ✓ Rangement, organisation
- ✓ Gestion des stocks
- ✓ Chaussures de sécurité confortables et fermées
- ✓ Entretien des sols, réfection
- ✓ Éclairage permanent dans les parties communes
- ✓ Supprimer dénivellation par la création de rampes

## Le RISQUE de chutes de hauteur

### dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Chute de quais
- ✗ Chute de hayons
- ✗ Chute de plate-formes de stockage

### Exemples

### mesures de prévention

- ✓ Utilisation de quais niveleurs
- ✓ Utilisation de hayons avec butées
- ✓ Mise en place et utilisation de garde corps amovibles ou de barrières écluses
- ✓ Bon éclairage
- ✓ Entretien du matériel, quai niveleur, hayon

## Le RISQUE routier

### dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Livraison des clients
- ✗ Visite des clients

### Exemples

### mesures de prévention

- ✓ Respect du Code de la Route et des consignes de sécurité
- ✓ Véhicules en bon état
- ✓ Chargement équilibré, arrimage des charges
- ✓ Hygiène de vie, respect des heures de sommeil et de repos

### dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Manutention de charges lourdes :
  - cageots
  - coffres à poissons
  - caissettes
  - palettes vides
- ✗ Utilisation de transpalettes électriques
- ✗ Absence de quai niveleur
- ✗ Piqûre de poisson

### Exemples

### mesures de prévention

- ✓ Formation à la manutention des charges
- ✓ Boire de l'eau pour s'hydrater
- ✓ Port de chaussures de sécurité
- ✓ Formation à la conduite des transpalettes électriques
- ✓ Port de gants de manutention

### dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Circulation simultanée des engins de manutention et des piétons
- ✗ Circulation simultanée des engins de manutention, des camions et des véhicules légers
- ✗ Présence de pointes apparentes sur les palettes au sol

### Exemples

### mesures de prévention

- ✓ Engins de manutention en bon état
- ✓ Éclairage des engins et signalisation sonore
- ✓ Plan de circulation, marquage au sol
- ✓ Éclairage extérieur et intérieur
- ✓ Formation et recyclage à la conduite des engins
- ✓ Certificat d'aptitude à la conduite des engins en sécurité (CACES)
- ✓ Mise à l'écart des palettes abîmées

## Le RISQUE lié à l'organisation du travail

### dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Horaire fractionné
- ✗ Travail isolé
- ✗ Agressions physiques et verbales
- ✗ Charge mentale
- ✗ Accueil des nouveaux embauchés

### Exemples

### mesures de prévention

- ✓ Planifier et communiquer les horaires de travail régulièrement
- ✓ Mettre à disposition un moyen de communication (portable, ...)
- ✓ Ne pas résister, garder son calme
- ✓ Bien définir et respecter les postes de travail
- ✓ S'assurer de la connaissance du fonctionnement du matériel
- ✓ Favoriser la communication et le dialogue

## Le RISQUE lié aux effondrements et aux chutes d'objets

### dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Approvisionnement, stockage
- ✗ Déchargement et transport des palettes

### Exemples

### mesures de prévention

- ✓ Entretien des rayonnages et matériel de stockage
- ✓ Vérifier l'arrimage des charges et le bon état des caisses carton

## Le RISQUE lié aux produits allergènes et toxiques

### dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Allergie à certains produits :
  - galle du céleri
  - pollen
- ✗ Utilisation de produits de nettoyage et d'entretien
- ✗ Ingestion de produits de nettoyage
- ✗ Allergie aux gants latex

### Exemples

### mesures de prévention

- ✓ Prendre connaissance de l'étiquetage
- ✓ Ne pas changer le conditionnement
- ✓ Respecter le dosage et le mode d'utilisation
- ✓ Port de protections individuelles
- ✓ Port de gants vinyle

## Le RISQUE d'incendie et d'explosion

### dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Stockage des produits inflammables, aérosols, produits chimiques, bouteilles de gaz
- ✗ Stockage des emballages neufs et recyclés
- ✗ Stockage des palettes vides

### Exemples

### mesures de prévention

- ✓ Respecter l'interdiction de fumer
- ✓ Ne pas exposer à la chaleur les produits inflammables
- ✓ Respecter les consignes de stockage des produits inflammables
- ✓ Respecter les consignes de stockage des palettes et emballages vides à plus de 10 m des locaux
- ✓ Local de charge batteries rangé et bien aéré
- ✓ Existence d'extincteurs facilement accessibles et régulièrement vérifiés

## Le RISQUE lié au manque d'hygiène

### dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Absence de vestiaire
- ✗ Absence de sanitaires
- ✗ Exposition à la fumée de tabac (tabagisme passif)

### Exemples

### mesures de prévention

- ✓ Mise à disposition de vestiaires-sanitaires en nombre suffisant
- ✓ Mise à disposition de lavabos avec savon détergent
- ✓ Interdiction de fumer dans tous les lieux de travail fermés et couverts

## Le RISQUE lié à l'électricité

### dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Installation électrique vétuste
- ✗ Matériel en mauvais état

### Exemples

### mesures de prévention

- ✓ Vérification annuelle des installations électriques
- ✓ Entretien du matériel

# Le RISQUE

## lié aux machines et aux équipements

### dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Ouverture de cartons et colis
- ✗ Utilisation de machines d'emballage et de conditionnement
- ✗ Nettoyage des lames et outils coupants
- ✗ Entretien et réglage des machines de conditionnement

### Exemples

### mesures de prévention

- ✓ Cutter de sécurité à lame rétractable ou à col de cygne
- ✓ Respect des consignes et maintien des dispositifs de sécurité
- ✓ Utilisation de gants et tablier de protection
- ✓ Utilisation de protections auditives dans les locaux bruyants

# Le RISQUE

## lié aux ambiances thermiques et climatiques

### dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Travail au froid et aux courants d'air
- ✗ Manipulation de produits froids
- ✗ Travail en chambres froides négatives

### Exemples

### mesures de prévention

- ✓ Isolation des bureaux
- ✓ Utilisation de gants isolants
- ✓ Ouverture des portes de l'intérieur
- ✓ Signal sonore accessible de l'intérieur en partie basse

# Le RISQUE

## lié au manque d'éclairage

### dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Circulation extérieure des piétons
- ✗ Préparation et manutention des produits pour la vente sur carreau
- ✗ Fermeture des points de vente et bureaux

### Exemples

### mesures de prévention

- ✓ Éclairage général des voies de circulation
- ✓ Éclairage des locaux hors de la période de vente
- ✓ Éclairage intérieur des parties communes et couloirs de circulation

## Le RISQUE lié à l'intervention d'entreprises extérieures

### dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Livraison des produits
- ✗ Travaux d'entretien et de maintenance

### Exemples

### mesures de prévention

- ✓ Rédaction d'un document - Protocole de sécurité - pour les opérations de déchargement : stationnement, moyens de manutentions... Ce document est à rédiger avec chaque client et fournisseur
- ✓ Plus rédaction du Permis de feu pour les travaux par points chauds : oxy-coupage, soudage, tronçonnage, meulage...

## Le RISQUE lié aux livraisons

### dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Prise de retard sur une tournée
- ✗ Conduite sous l'emprise de l'alcool

### Exemples

### mesures de prévention

- ✓ Planifier et respecter l'organisation des tournées
- ✓ Mentionner les difficultés particulières sur le bon de livraison
- ✓ Signaler les décalages liés à la circulation ou à l'organisation et contraintes des clients
- ✓ Interdire les boissons alcoolisées et mettre à disposition des bouteilles d'eau

## Le RISQUE lié aux agents biologiques

### dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Présence de rongeurs, d'insectes

### Exemples

### mesures de prévention

- ✓ Nettoyage fréquent des zones de stockage
- ✓ Enlèvement régulier des poubelles et produits invendus



CRAM DES PAYS DE LA LOIRE  
2, place de Bretagne  
44932 Nantes cedex 9  
[www.cram-pl.fr](http://www.cram-pl.fr)

---

 Téléphone 02 51 72 84 00  
Télécopie 02 51 82 31 62